

TRIEL , infos

JUILLET-AOÛT 2009 N°103

Mairie de Triel-sur-Seine - 78510 - www.triel-sur-seine.fr - Le magazine d'information entre ciel et Seine

ACTION LOCALE

Scolaire

Les élèves de l'Hautil
ont enfin leur accueil P. 11



DOSSIER

L'Europe aujourd'hui

Quels projets, pour quel avenir ? P. 12-13

INFOS PRATIQUES

Attention travaux

Rue Paul Doumer P. 20-21-22



SA BETA RENOV

BETARI
20 ans d'expérience
GARANTIE 10 ANS

FINSTRAL



ALU PVC BOIS

DEVIS
GRATUIT

RÉALISE ET REMPLACE
SUR MESURE VOS FENÊTRES,
PORTES, VOLETS, PERSIENNES.
K•Line

14, rue de la Tannerie (Collégiale) - 78300 POISSY

01 39 65 18 07

TARIF
PREFERENTIEL
SPECIAL
TRIEULLOIS

Siège : 36, ch. des Nourées - 78510 TRIEL-SUR-SEINE

01 39 74 95 96

Pompes Funèbres et marbrerie Alliance Internationale d'Obsèques



11, avenue de Triel
78540 VERNOUILLET
Tél. : 01 39 65 85 53

Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h)

L'organisation des obsèques - Tous transports (provinces et étranger)
Contrat de prévoyance obsèques avec

Nouvelle agence à Triel



139, rue Paul Doumer
78510 TRIEL
Tél. : 01 39 74 84 22

Du Lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
(Le samedi de 9h à 12h)

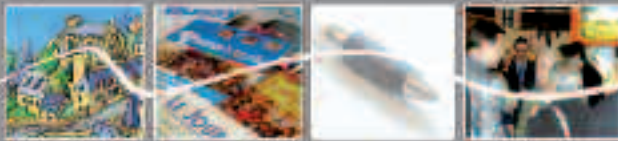
Une permanence est disponible de 14h à 17h
aux les samedi à l'agence de Vernouillet

Port. : 06 09 48 56 85

Devis gratuit à domicile sur simple appel 7j/7 - 24h/24

Pour toutes vos insertions publicitaires,
contactez

L'Agence de Communication des Collégiales Locales d'Ile-de-France



Conseil • Marketing • Publicité

Sébastien Tournant : 06 10 91 60 91

Les Espaces Multi Services
5B, Boulevard de Caraceni • Croissy-Beaubourg
77135 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél : 01 64 82 26 00 • Fax : 01 64 82 28 49

LES SERVICES ASSOCIÉS À VOS INTERACTIONS



VITRERIE
RAPIDE

URGENCES
PLOMBERIE



SERRURERIE
DEPANNAGE

JDM

01 39 70 50 50

S.A.S. TAQUET

Electricité Générale - Eclairage Public

Haute et basse tension
QUALIFELEC ME4 TN4 HTRT



50, rue de Sablonville
78510 Triel-sur-Seine

Tél : 01 39 74 01 90+
Télécopie : 01 39 70 65 23



« On prend les mêmes et on recommence... »

Dans la nuit du dimanche 23 mai, une centaine de caravanes a pénétré à nouveau sur le terrain de l'ancienne décharge, par le chemin de Californie (alors que tous les accès avaient été renforcés par les services municipaux). Ne s'agissant pas d'un terrain communal, j'ai expressément écrit au propriétaire du terrain occupé pour lui demander de mettre en action immédiatement auprès de la préfecture une procédure d'expulsion.

Parallèlement, en tant que garant du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et la salubrité publiques j'ai rencontré les Gens du Voyage pour négocier et faire en sorte que leur séjour sur la ville se passe dans les meilleures conditions. En ce sens, un règlement de séjour a été signé entre le représentant du groupe des Gens du Voyage et le Maire en vertu de ses pouvoirs de Police administratives dans lequel le groupe s'est engagé à quitter les lieux le dimanche suivant, soit le 31 mai. Bien entendu, des frais de séjour ont été facturés pour la consommation de l'eau et la mise à disposition d'une benne à ordures.

Or le 31 mai, seulement une petite partie du groupe a tenu ses engagements, et un second groupe, expulsé de Chambourcy, est venu se joindre à lui. Ce sont donc 350 caravanes qui ont occupé le terrain.

Mais que fait la mairie !
Nouvelles négociations avec le responsable du nouveau groupe, nouveau règlement de séjour... et un départ négocié pour le dimanche 14 juin.

Dès leur arrivée sur le terrain privé de la société EMTA (Véolia), Jean Rafton Adjoint au Maire délégué à la sécurité, les agents de la ville et moi-même avons fait ce qui était en notre pouvoir pour assurer la tranquillité publique. Force est de constater que les services de l'Etat n'ont pas aidé la ville dans cette démarche et que, malgré beaucoup d'efforts, la Municipalité seule, face à cette situation, a une capacité d'action très limitée.

Je souhaite préciser que, contrairement à ce que l'on a pu lire sur certains sites Internet, ils ont quitté Triel le 14 juin comme prévu, sans qu'aucun collectif ne se manifeste ni contribue à leur départ. Seule le règlement de séjour que j'ai signé avec le Pasteur a rendu possible le respect de l'échéance.

Nous attendons l'aire de grand passage. Elle est bien prévue dans la plaine derrière l'usine Azalys. Aujourd'hui, les terrains sont en cours d'acquisition, mais la procédure est longue. L'ouverture de l'aire devrait avoir lieu pour le second semestre 2010, permettant ainsi de respecter La loi Besson du 5 juillet 2000. Toute installation sauvage sera alors répréhensible.

Bonnes vacances à toutes et à tous.
Bonne lecture.

Joël MANCEL
Maire de Triel-sur-Seine
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération des Deux Rives de la Seine



RETRO-ACTIF

- Le Sous-Préfet des Yvelines à Triel
- La commémoration du 8 mai 1945
- Les enfants portent bonheur
- Noces d'or
- 5 ans d'Amitié
- Clowns musiques et friandises
- La famille à l'honneur

PAGE 5-6

L'ACTU

- Triel préserve ses maraîchages
- Dépôt de plainte en ligne
- Des collégiens en Autriche
- Bienvenue au conciliateur de Justice
- Plan canicule

PAGE 8-9

L'INFO MAIRIE

- Au coeur des services: l'animation
- Prévision travaux voirie réseaux à partir du 2e semestre 2009

PAGE 10-11

DOSSIER

- Quelle Europe pour demain ?

PAGE 12-13

ACTION LOCALE

- Ecole de l'Hautil : les enfants ont enfin un accueil
- Ecole des Fontennes :
Hommage à Camille Claudel

PAGE 14

INTERCO

- Remettre sur le marché des logements vacants
- Ravalement des façades : pensez à l'OPAH

PAGE 15

L'AGENDA DES SORTIES

- Les Nocturnes, bilan et saison à venir
- Bibliothèque, 20 ans déjà
- Atelier d'alphabétisation
- Visitez les Yvelines avec le Pass'Malin

PAGE 16 - 17

VIE ASSOCIATIVE

- Rugby Club de Triel : les juniors champions, un palmarès 2008-2009 époustouflant
- UNSS, 6 collégiennes au championnat de France

PAGE 18-19

LIBRE EXPRESSION INFOS PRATIQUES

PAGE 20-21-22

Magazine d'informations municipales - Place Charles de Gaulle - 78510 Triel-sur-Seine

☎ : 01 39 70 22 00 - FAX : 01 39 70 22 22 - communication@triel.fr

Directeur de la publication : Joël Mancel - Rédacteur en Chef : Valérie Bettinger

Rédaction : Caroline Lapalus - Jean Rafton - Nathalie Juban - Création maquette : Valérie Bettinger, Adjointe au Maire chargée de la Communication et de la Promotion de la Ville

Crédit photos : Mairie de Triel - Execution maquette : service communication

Impression : CIA Bourgogne - Zone industrielle - B.P3 58320 Pougues-les-eaux / ☎ 03 86 90 96 10

Bulletin imprimé à 6000 exemplaires

Le journal est imprimé sur papier PEFC



Jeudi 16 avril

Le Sous-Préfet des Yvelines en visite à Triel

Nommé depuis le 6 octobre 2008, Yannick Imbert, Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye, est venu à la rencontre de la Municipalité pour faire connaissance avec notre commune et son environnement. Projets, litiges, bon nombre de sujets ont été abordés. Après une présentation de l'étude de programmation en cours, le projet de l'unité Alzheimer a retenu toute l'attention de Monsieur le Sous-Préfet. Il a salué cette démarche et

genre de structure. Cette belle initiative ne devrait pas manquer de soutien de l'Etat car, rappelons-le, la lutte contre la maladie d'Alzheimer est une priorité du Président de la République. D'autres sujets ont été évoqués par les élus, et notamment l'accueil des Gens du Voyage sur la commune. A ce sujet, le Sous-Préfet a été très clair. La préfecture n'apportera pas son soutien à la ville quant aux procédures d'expulsion tant

que l'aire de grand passage pour l'accueil des Gens du Voyage ne sera pas mise à disposition (cf Edito). Cette matinée de travail s'est clôturée par une visite de la ville et un arrêt sur le site retenu pour le concours Europan 2010. Monsieur le Sous-Préfet a pu constater que Triel était engagée dans de nombreux projets très ambitieux. Quant à elle, la Municipalité a répondu à certaines de ses interrogations lors de cette rencontre très productive pour l'avenir de Triel.



Lundi 4 mai

Les enfants portent bonheur

Les pensionnaires de l'AREPA et de la maison de retraite des Tilleuls, établissements pour personnes âgées de Triel, ont eu l'agréable surprise de se voir offrir un brin de muguet par les enfants du multi-accueil pour célébrer le 1er mai. Une rencontre qui n'est pas la première, car la ville développe de plus en plus d'activités intergénérationnelles pour le plaisir des petits comme de leurs aînés.

Commémoration 8 mai 1945

L'Union Nationale des Anciens Combattants a rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la traditionnelle commémoration du 8 mai. Jean-Yves Six, qui officiait pour le Maire en délégation officielle à Mатаhausen, a salué la mémoire de deux résistants triellois, les frères Leiris. Plus connus par la rue qui porte leur nom, ces deux combattants restent un modèle de bravoure et de dévouement.





Samedi 16 mai

Noces d'or



Après quarante années de vie commune, Monsieur et Madame Faup ont renouvelé leurs vœux. Entourés de leurs proches, c'est avec une grande émotion qu'ils se sont à nouveau dit « oui » devant Patrick Chatainier, adjoint au Maire qui a célébré la cérémonie.

Clowns

musique et friandises



Réunir les parents et leurs enfants autour du jeu, tel était l'objectif de la journée de la Petite Enfance. L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs des Châtelaines et le service de la Petite Enfance ont déployé des trésors d'imagination pour transformer la structure d'accueil en un mini parc d'attractions sur le thème du cirque. Clowns, musique, barbes à papa et jeux en tous genres ont fait le succès de cette après-midi et la joie des quelque 400 personnes qui n'ont pas boudé leur plaisir.

Samedi 23 mai

5 ans d'amitié



Après une exposition très réussie en mars dernier, Triel a accueilli une délégation de Leatherhead à l'occasion, cette fois, du cinquième anniversaire du jumelage entre les deux communes. Lors de la cérémonie officielle de célébration, Joël Mancel entouré des membres du Conseil municipal a salué la convivialité des échanges entre les deux villes et l'implication de chacun dans cette amitié franco-anglaise. Il a émis le souhait de célébrer encore de nombreux anniversaires aux côtés de Nicole Jusserand présidente de l'Amitié Européenne Trielloise, et de Tim Hall, Chairman of Concil de Leatherhead nouvellement élu.

Samedi 30 mai

La famille à l'honneur



La ville a décoré ses habitants méritants en décernant les médailles de la famille. Quatre familles se sont vues décerner la médaille de la Famille Française en partenariat avec l'Union des Familles Françaises, représentée pour

l'occasion par Madame Fargeon. Depuis quelques années, la Municipalité n'avait pas eu l'occasion de rendre hommage aux familles nombreuses, faute de récipiendaires. En effet, pour prétendre à ce titre honorifique, il faut avoir élevé quatre enfants et plus. Le Maire a donc rendu hommage à ces quatre mamans et à travers elles, au don de soi auquel chaque parent consent pour élever un enfant.

Mardi 2 juin

Un château fort à la bibliothèque



Et si on revenait au temps du Moyen Age... C'est tout le charme de cette exposition sous forme de château fort géant qui s'est déroulée du 2 au 20 juin à la bibliothèque. Conçu pour les enfants de moins de six ans, ce château a transporté les petits curieux au temps des chevaliers.

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR



Dans le circuit de l'eau, celle-ci est d'abord captée, rendue potable et distribuée jusqu'à votre robinet. C'est le rôle de plusieurs entreprises ou organismes. Cette eau, une fois salie par les activités ménagères ou industrielles, est ensuite transportée et traitée pour la rendre dépolluée à la Seine et à la Marne. C'est la mission de service public du SIAAP. Chaque jour, le SIAAP achemine et épure les eaux usées de plus de 8 millions de Franciliens. Il protège l'environnement pour que la faune et la flore se développent harmonieusement. L'eau respire à nouveau et nous aussi.



Triel préserve ses maraîchages

Une belle zone de maraîchage s'étend de part et d'autre du pont sur la rive gauche de la Seine. Afin de préserver ce site agricole, le conseil municipal a sollicité l'Agence régionale des Espaces Verts (AEV) pour l'extension du périmètre régional d'intervention foncière (PRIF).

L'AEV vient de donner une suite favorable. Environ 20 ha en bord de Seine jouissent désormais d'une protection pérenne. L'entretien en sera assuré par les agriculteurs. L'AEV dispose des fonds pour « porter » ces terres en consentant des baux à long terme. L'agriculteur peut poursuivre son activité en toute sécurité foncière, les menaces d'urbanisation et de spéculation étant écartées. Nous pourrions profiter de sa production de qualité et d'un paysage champêtre pendant de nom-

breuses années. Cette décision protège notre patrimoine naturel et permet le maintien d'une agriculture périurbaine à Triel.

Les circuits courts (de la terre à l'assiette) sont un atout pour la fraîcheur et la qualité des légumes de notre table. Nous conservons ainsi le lien avec l'origine d'une partie de notre alimentation.

La production maraîchère à Triel

Cédric BEAURAIN est triellois. La ferme familiale est à Vernouillet. L'exploitation emploie 8 personnes tout au long de l'année et l'effectif monte à plus de 20 en saison.

La salade est la première production de l'exploitation mais ce sont une trentaine de sortes de légumes qui sont produits au fil des saisons : carottes, tomates, poivron, persil, fenouil, choux...

Dépôt de plainte faites-le en ligne

Depuis le 1er novembre 2008, le dispositif de pré-plainte en ligne est expérimenté dans les départements de la Charente Maritime et des Yvelines. Il permet à une victime d'effectuer une déclaration en ligne. Celle-ci obtient ensuite un rendez-vous auprès du service de police ou de l'unité de gendarmerie de son choix pour signer sa plainte.

Pour accéder au site, une seule adresse : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Sous préfecture Changement d'horaires

Compte tenu de problèmes techniques concernant les réseaux informatiques, la Préfecture de Versailles et la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye sont amenées à suspendre l'accueil du public les après-midi.

Bienvenue au Conciliateur de justice

Désormais, Jacques Poulain, conciliateur de justice, tiendra permanence au CCAS, un jeudi sur 2, de 9h à 12h.

Nommé par le Président de la cour d'appel, le conciliateur contribue au règlement amiable des conflits qui lui sont soumis par les justiciables, ou par le juge du Tribunal d'instance, dont il dépend.

Plus précisément, il peut être saisi à partir du moment où le domicile du demandeur (celui qui demande son intervention) ou celui du défendeur (la partie adverse) habite le canton.

En termes de compétences, son action concerne pour l'essentiel les conflits entre particuliers, avec les entreprises, les bailleurs, les syndicats, les organismes de crédit : troubles de voisinage, impayés, malfaçons litiges de la consommation, problèmes locatifs etc... il peut apporter également une aide à l'orientation de démarches à caractère juridique.

Pour rencontrer le Conciliateur le rendez vous est à prendre auprès de l'agent d'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, Chantal Lauret, au 01 39 70 72 34.

Plan canicule Préservez-vous des grandes chaleurs

Un petit rappel si vous ne vous êtes pas encore fait recenser auprès du CCAS qui réactive sa cellule " canicule ". Si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez encore vous inscrire en faisant la demande par écrit à : Madame CHOUQUET, CCAS « Georges Beaujard »
6, Sente des Châtelets - 78510 TRIEL SUR SEINE

Pour information, en cas de fortes chaleurs contactez CANICULE INFO 0 800 06 66 66 (appel gratuit).



Des collégiens en Autriche



Quarante six jeunes de 3^e de Triel se sont rendus en Autriche du 6 au 10 mai sur les lieux de mémoire de la seconde guerre mondiale. Conduits par M. JAU-TEE, professeur d'Histoire-Géographie, membre de l'amicale de MAUTHAUSEN et de M. LACOSTE, Prin-

cipal du Collège des Châtelaines, les élèves ont visité l'ambassade de France à VIENNE et les villes de LINZ, SALZBOURG, PASSAU, ainsi que les camps de concentration de MAUTHAUSEN et EBENSEE où avaient lieu deux cérémonies officielles.

Pour la circonstance, Joël MANCEL Maire de TRIEL, ainsi que les Maires-adjoints C. COLNAGHI, L. JANUS et J. RAFTON faisaient partie du voyage. M. Gérard COLLIOT Vice-Président National de l'U.N.C (anciens combattants) et Président de l'U.N.C Yvelines ainsi que plusieurs parents d'élèves et accompagnateurs s'étaient également joints à la délégation.

A chacune de ces cérémonies officielles, les collégiens ont lu des textes de déportés témoins de l'époque et ont entonné le Chant des Marais et la Marseillaise. Ils ont également porté haut les couleurs de notre pays en présence de l'Ambassadeur de France à VIENNE.

De l'avis unanime, tous les objectifs de ce voyage particulier ont été atteints. Nous remercions les organisateurs et les élèves du Collège des Châtelaines pour leur participation active à ces cérémonies. Nous sommes certains que ces jeunes n'oublieront pas ces moments privilégiés où ils eurent rendez-vous avec l'histoire, d'autant que leur prestation fût en tous points remarquable. Nul doute qu'ils feront à leur tour leur devoir de mémoire, comme nous l'ont transmis nos aînés, pour que des voix continuent à se faire entendre et porter haut et fort ce message d'espoir " Plus jamais ça".



Solidarité

Aide aux frais de fonctionnement téléphonique

Cette aide est destinée aux personnes non imposables âgées de plus de 65 ans ou titulaires de l'allocation adulte handicapée à taux plein.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de se présenter au Centre Communal d'Action Sociale, 6, Sente des Châtelets et muni de :

- vos factures de téléphone de janvier à Août 2009,
- votre avis de non imposition sur le revenu 2007,
- une pièce d'identité lors de la première demande,
- un relevé d'identité bancaire.

Attention cette démarche est à effectuer avant le 30 octobre 2009.

Allocation énergie hiver 2009/2010

Vous êtes non imposable sur le revenu 2008 et vous êtes :

- âgé de plus de 65 ans,
- ou retraité de plus de 60 ans sans activité rémunérée,
- ou titulaire de la carte d'invalidité

Vous pouvez bénéficier de l'allocation énergie délivrée par le Centre Communal d'Action Sociale. Pour cela il suffit de se présenter au CCAS, 6, Sente des Châtelets à Triel et muni de :

- Votre avis de non imposition 2008
- Un relevé d'identité bancaire récent demandé auprès de votre banque

A noter que les familles avec trois enfants et plus, non imposables peuvent également prétendre à cette allocation.

En plus des pièces justificatives citées ci-dessus, il vous suffit de présenter en complément votre livret de famille.

Attention, cette démarche est à effectuer avant fin février 2010 au plus tard.

Au coeur des services

L'animation

L'année se termine et avec elle, la saison culturelle touche à sa fin. Pourtant, entre deux appels téléphoniques, une demande de location de salle et une commémoration à organiser, le service animation est, comme à son habitude, en effervescence.

Rencontre avec Céline Bouttier et Céline Demay dont le quotidien est le loisir des autres...

Triel Infos : toutes vos journées sont aussi mouvementées ?

Céline Bouttier : des fois c'est pire ! dit-elle en souriant. Nos journées sont généralement très agitées. En plus, nos activités sont très variées et du coup nos interlocuteurs sont nombreux. Par conséquent nous devons être organisées et rigoureuses. Par exemple tous les matins, quand nous commençons notre journée, nous avons l'habitude de traiter les demandes qui nous ont été faites par mail la veille au soir.



TI : la veille au soir ?

CB : oui, les demandes sont envoyées le soir par les particuliers ou les associations : demandes de salles, de prêt de matériel divers. Ils font cela le soir, après leur journée de travail.

C'est assez pratique, de notre côté nous les gérons dès le lendemain matin. Ensuite, nous faisons un point avec les Services Techniques sur la journée à venir. C'est important car cela permet de caler les détails de dernière minute sur une manifestation. On se voit donc tous les matins, entre 8h30 et 9h00. Ensuite, on travaille sur les dossiers en cours pour le reste de la journée.

TI : en quoi consistent vos dossiers ?

CB : en ce moment par exemple, on travaille sur l'organisation du Forum des associations et la rédaction de cahiers des charges pour d'autres

manifestations... Et puis entre deux on est entrecoupé par l'accueil des Triellois. On reçoit au moins dix personnes par jour. Mais c'est une moyenne et ça dépend des périodes. Lors des inscriptions pour la fête du flan, on reçoit plutôt 50 personnes par jour.

Triel infos : vous travaillez déjà sur l'organisation du Forum des Associations ?

CB : oui parce que pour monter un évènement, il y a de nombreuses démarches qui ne sont pas forcément visibles et qui prennent énormément de temps. On est confronté à la lourdeur administrative et il faut bien la gérer. Même en allant vite, il y a toujours des procédures lourdes auxquelles nous ne pouvons pas déroger. L'organisation prend énormément de temps et surtout lorsqu'on monopolise les autres services de la Mairie. Par exemple, pour « Arts en Seine », notre organisation vient s'ajouter à celle des autres services : la restauration, la communication, les services techniques... les délais de chacun doivent être respectés et prévus en amont pour que tout s'enchaîne sans problème... C'est là où ce n'est pas toujours simple et cela réclame beaucoup de diplomatie.

Céline Demay : d'ailleurs, il y a parfois des incompréhensions avec certaines personnes parce qu'on a besoin de leur demande deux mois à l'avance. Parfois, on trouve des solutions du jour au lendemain quand c'est dans nos possibilités mais sinon c'est difficile. Par exemple, au niveau des délais, on travaille déjà au bouclage de notre planning de la fête du flan qui est dans 3 mois...

Pour que tout se déroule au mieux, le maître mot de ces deux passionnées est incontestablement, anticipation ! ■



Prevision*travaux voirie reseaux

à partir du 2e semestre 2009

LIEU	DATE PROGRAMMEE	NATURE DES TRAVAUX	ORDONNATEUR TRAVAUX
Rue des Créneaux	En cours mai et juin 2009 2e semestre 2009	Contrôles de conformité des branchements sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales Réparations sur réseaux	Commune
Rue Paul Doumer : de la Mairie à la rue de Seine	Juillet et août 2009	reprise des branchements en eau potable	VEOLIA Eau pour Commune
Carrefour du Moulin	Eté 2009	Réception opération d'enfouissement des lignes	Taquet pour Commune /CA2RS
Rue Paul Doumer, rue de l'Hautil, rue du Pont... Ville	2e semestre 2009 nov-09	Campagne d'inspections télévisées des réseaux eaux usées et pluviales Campagne des avaloirs	EAV pour Commune
Rue Galande	Réception octobre 2009	Enfouissement lignes électriques	SIERC et Commune /CA2RS (Syndicat d'Electricité de la Région de Conflans)
Entrée allée des Sangliers	juil-09	Renouvellement couche de roulement de la RD 22 Aménagement grille pour les eaux de ruissellement entrée de l'allée	CONSEIL GENERAL
Fontenelles et rue des Bois	Eté 2009	Mise en place signalisation routière (fin opération)	Programme voirie CA2RS Fontenelles/rue des Bois
Rue des Bois : le long du cimetière	2e semestre 2009	Mise en sécurité éclairage	Taquet pour CA2RS
Rue des Bois : le long des parkings	nov-09	Plantations le long des trottoirs	Programme voirie CA2RS Fontenelles/rue des Bois
Rue Paul Doumer : de la rue du Pavillon à la rue de Chanteloup plus phase été 2010	Eté 2009	reprise des branchements en eau potable	VEOLIA Eau pour Commune
Chemin des Nourrées	Fin 2009 ou début 2010	Déplacement réseau eau potable, renforcement, remplacement branchements Assainissement eaux usées enfouissement réseaux électriques Voirie	VEOLIA Eau pour Commune Commune SIERC et Commune CA2RS (Communauté d'agglomération)
Chemin de Californie, des Graviers et aux Moines	2e semestre 2009	Réparations	Convention Entreprises et Commune Participation CA2RS dans le cadre ZAC
Sente des Battoirs	2e semestre 2009	Aménagement rives de voirie	CA2RS
Ville	2e semestre 2009	Réparations ponctuelles de la voirie suite aux dégradations de l'hiver 2008/2009	SRBG pour CA2RS
Avenue de Poissy/RD 190	Fin 2009 à avril 2010	Comblement ancien émissaire d'eaux usées du SIAPP sous trottoirs	SIAPP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne)
Rue des Grésillons	Fin 2009	Assainissement Eaux usées et eaux pluviales	Commune
Ville	2e semestre 2009	Equipement des bâtiments communaux de module de radio relevé	VEOLIA Eau pour la Commune

* pouvant faire l'objet de modifications, être reportées ou annulées.

NB : prévision prochain triennal voirie : Chemin des Nourrées (après assainissement), rue des Créneaux (après réparations sur réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales), rue de la Gare, partie haute de la rue des Temporêts (bandes de roulement après travaux sur canalisations eau potable) Le Conseil Général prévoit la réfection du « tapis » rue Paul Doumer, partie « centre ville » en 2010.

Quelle Europe pour

Le 7 juin dernier, les Français ont élu les 72 députés (sur 736) qui les représentent au Parlement Européen. Les urnes ont rendu leur verdict et avec elles se dessine le nouveau Parlement Européen. Retour sur les résultats, les projets, l'avenir...

Quels projets pour quel avenir ?

Alors que les nouveaux élus au Parlement européen ne se sont pas encore réunis en session plénière, l'agenda des prochains mois semble déjà bien chargé. Petite revue des dossiers majeurs.

Finance

Pour éviter une nouvelle crise financière, le Parlement européen se prononcera sur l'opportunité de créer un organe de supervision bancaire au niveau européen. De même, il débattera des rémunérations des dirigeants des entreprises cotées en bourse.

Santé

Un projet de simplification du remboursement des traitements médicaux reçus à l'étranger sera présenté en seconde lecture.

Voisinage

Le Parlement débattera de l'accession de nouveaux Etats membres et de la politique d'immigration.

Nourriture

Le Parlement se penchera sur une proposition de simplification de l'étiquetage des denrées alimentaires. La présence d'ingrédients allergènes devra être signalée dans les restaurants et les cantines.

A quoi sert un député européen ?

A cette question que tout le monde se pose, c'est Richard Corbett, Député Européen britannique, qui a eu la meilleure réponse : "On fait tout de même des lois pour tout un continent !" En effet, les décisions des députés européens n'influencent pas la vie de leurs seuls électeurs ou compatriotes, mais celle de 460 millions d'Européens. Pour preuve : deux tiers des lois françaises découlent de directives européennes. Sur le commerce, l'énergie, l'environnement, leur influence est énorme.

Accès internet

Le Parlement demande que toute coupure d'accès internet soit décidée par un tribunal indépendant. Cependant, le « paquet télécom » ira très probablement en procédure de conciliation du fait de l'opposition du Conseil à certaines de ces dispositions.

Energie

Parmi les mesures envisagées pour lutter contre le réchauffement climatique, on peut noter l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et l'étiquetage des pneus en fonction de leurs effets sur la consommation de carburant.

Mobilité

En cas de retard ou d'annulation de voyages par bus, car ou par voie maritime, les passagers seront en droit de réclamer des compensations, d'après une proposition de règlement qui sera débattue par le Parlement en seconde lecture.

Congés maternité

Une commission parlementaire a proposé d'allonger la durée minimale du congé maternité de 14 à 20 semaines. Un congé parental de deux semaines pourrait être rendu obligatoire pour les pères. Les députés se prononceront durant le prochain mandat.



demain ?

Résultats des votes concernant Triel :

Liste conduite par	Voix	%
Jean-Michel DUBOIS (LFN)	150	4,49
Farid GHEHIOUECHE (LAUT)	0	0
Jean-Marie JULIA (LAUT)	7	0,21
Gaspard DELANOE (LAUT)	0	0
Rolande PERLICAN (LEXG)	0	0
Sabine HEROLD (LDVD)	0	0
Patrick COSSERON DE VILLENOSY (LAUT)	0	0
Alain MOURGUY (LAUT)	5	0,15
Jean-Marc GOVERNATORI (LAUT)	141	4,22
Elisabeth BARBAY (LAUT)	0	0
Axel DE BOER (LAUT)	4	0,12
Daniel COHN BENDIT (LVEC)	663	19,83
Michel BARNIER (LMAI)	1 152	34,45
Jean-Pierre ENJALBERT (LDVD)	85	2,54
Omar SLAOUTI (LEXG)	106	3,17
Annick DU ROSCOAT (LDVD)	13	0,39
Jean-Pierre MERCIER (LEXG)	16	0,48
Jean-Luc PASQUINET (LDVG)	0	0
Dieudonné MBALA MBALA (LAUT)	11	0,33
Alain DUCQ (LDVG)	16	0,48
Jérôme RIVIERE (LDVD)	144	4,31
André LOCUSSOL (LAUT)	1	0,03
Françoise CASTANY (LAUT)	41	1,23
Patrick LE HYARIC (LCOP)	125	3,74
Marianne RANKE-CORMIER (LAUT)	0	0
Harlem DESIR (LSOC)	328	9,81
Marielle DE SARNEZ (LCMD)	336	10,05

Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	8 119		
Abstentions	4 704	57,94	
Votants	3 415	42,06	
Blancs ou nuls	71	0,87	2,08
Exprimés	3 344	41,19	97,92

Petit lexique de l'Union européenne

Le Conseil européen rassemble les chefs des états membres. Il définit l'orientation générale de l'Union européenne.

La Commission est composée de 27 commissaires européens (un par pays), dont un président – actuellement, le conservateur José Manuel Barroso, de nationalité portugaise. Elle est dotée d'une administration (environ 24 000 fonctionnaires européens), et siège à Bruxelles. Elle propose des directives, qui seront soumises au vote du Parlement et du Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres réunit les ministres des 27 pays membres, répartis en neuf formations (agriculture, transports et énergie, justice et affaires intérieures...). Il vote les directives, et est chargé ensuite de les faire appliquer.

Le Parlement, représente les citoyens européens. Il partage avec le Conseil des ministres le pouvoir de voter la majorité des directives européennes. Mais certains domaines lui échappent, comme la politique étrangère, le commerce international, la sécurité intérieure – il n'a alors qu'un rôle consultatif, le Conseil ayant l'exclusivité de la décision.

Ces questions vous intéressent et vous souhaitez en apprendre davantage ?

Contactez la Maison de l'Europe des Yvelines, c'est l'endroit idéal pour tout savoir sur l'Europe. Alors n'hésitez pas à visiter leur site : <http://www.maisoneurope78.eu/> ou rendez-vous au 37 bis avenue du Maréchal Foch 78400 Chatou - tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 14h à 18 h – Tél. 01.39.52.36.21 ou par courriel contact@maisoneurope78.eu.



Ecole des Fontenelles

Hommage à Camille Claudel

L'Ecole des Fontenelles porte désormais le nom de Camille Claudel, en hommage à cette sculptrice au destin hors du commun. Mais pourquoi Camille Claudel ? Christelle Colnaghi raconte ce choix : « Avec l'équipe du service scolaire, nous cherchions un nom et pour changer des autres écoles qui portent toutes des noms d'hommes, nous voulions rendre hommage à une femme. Mais pas n'importe quelle femme, Une Femme, qui a vraiment marqué son temps. Plusieurs propositions ont été faites et puis, je suis tombée par hasard sur ce que

Rodin répondait à ses détracteurs lorsque Camille Claudel était son élève « Je lui ai montré où trouver de l'or, mais l'or qu'elle trouve est bien à elle ».

Cela résume bien le rôle du professeur et c'est également la vision, sans doute idyllique, que j'ai de l'enseignant. Camille Claudel, est alors devenue, une évidence... »

Un bel hommage à l'enseignement pour cette école qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine.

Ecole de l'Hautil

les enfants ont enfin un accueil

Les parents d'élèves de l'école de l'Hautil attendaient depuis de nombreuses années une structure d'accueil matinale. Leur patience a été récompensée puisque la

Municipalité a décidé d'ouvrir ce service aux élèves à partir de la rentrée prochaine.

Aboutissement d'une longue concertation avec l'ensemble des membres de l'équipe édu-

cative, la décision de créer un accueil du matin pour les élèves de l'Hautil résulte d'une réorganisation globale de l'école qui s'avèrait plus que nécessaire. En effet l'école de l'Hautil accueillait jusqu'à aujourd'hui, une quarantaine d'enfants, de six niveaux différents répartis dans deux

classes. Une première classe accueillait les enfants de grande section de maternelle, de CP et de CE1 et la seconde regroupait quant à elle, les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Situation assez inconfortable que Christelle Colnaghi, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires a souhaité remanier car les petits de grande section ne bénéficiaient pas d'une structure d'enseignement adaptée à leur niveau. Soutenue dans cette démarche par l'Inspectrice de circonscription, la Municipalité, après concertation avec les parents d'élèves, les membres du corps enseignant, sans oublier les acteurs de la commission scolaire, a décidé la fermeture de la grande section à l'école de l'Hautil et parallèlement la création d'une structure d'accueil le matin à partir de 7h.

« Nous considérons, déclare Christelle Colnaghi, que les

élèves de grande section de maternelle doivent bénéficier de structures adaptées à leur niveau pour appréhender au mieux leur passage en CP. Ce qui n'était pas le cas pour les petits de l'école de l'Hautil qui côtoyaient des enfants avec un niveau de CE1. Désormais, les élèves de maternelle seront scolarisés à l'école des Châtelaines et l'école de l'Hautil sera dédiée exclusivement à l'enseignement élémentaire. Ce remaniement nous permet, en contrepartie, de pouvoir offrir la possibilité aux parents qui le souhaitent et qui l'attendaient depuis longtemps, de déposer leurs enfants dès 7h du matin à l'accueil périscolaire. Ce service supplémentaire, très apprécié, va permettre de pérenniser l'école dans ce quartier, car il est important que cette école continue d'exister. »





Remettre sur le marché des logements vacants

Vous êtes propriétaire d'un logement inoccupé et vous souhaitez le mettre en location : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Deux Rives de Seine vous concerne. En 2007 et pour 3 ans les six communes d'Andrésy, Carrières, Châpet, Chanteloup, Triel et Verneuil, ont engagé une OPAH pour améliorer l'habitat et dynamiser la réhabilitation des logements en centre ville et quartiers anciens. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier d'un appui technique et administratif à

l'élaboration de votre projet et les collectivités locales et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) octroient des aides financières.

Ainsi en vous engageant à pratiquer un loyer « maîtrisé » pendant 9 ans, des aides financières et fiscales importantes vous permettent de minimiser

votre apport personnel nécessaire pour réaliser des travaux de réhabilitation. La subvention peut varier de 30 à 70% du montant des travaux selon votre projet (nature des travaux, loyer envisagé, localisation du logement, etc).

Dans certaines situations pour des immeubles nécessitant des travaux très importants vous pouvez recourir au Bail à réhabilitation. Le bien est alors cédé pendant une durée à déterminer, minimum 12 ans, à un organisme agréé, en contrepartie de la réalisation des travaux et de la gestion locative. Renseignez-vous !

Bénéficiez d'un conseil et d'une assistance gratuite, en contactant dès aujourd'hui :

le PACT ARIM des Yvelines, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat depuis 25 ans au 01 39 07 82 53 ou par mail à anais.dupayrat@pactarim78.org



Ravalement des façades pensez à l'OPAH

Propriétaires en centre-ville ou à Pissefontaine : l'entretien de votre façade la protège des problèmes d'humidité et d'infiltration, améliore l'isolation thermique de votre

logement, assure la longévité du bâtiment et contribue au cadre de vie pour tous. C'est même une obligation légale « les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté » (code la Construction et de l'Habitation article L132-1).

Une objection fréquente à la réalisation des travaux est celle des dommages consécutifs à la pollution automobile ou aux graffitis. Certains matériaux, en particulier des peintures peuvent limiter ces dégradations. Par ailleurs, la commune peut nettoyer les dégâts liés à des graffitis, si vous êtes concernés vous pouvez contacter le Service Technique (Tél. 01 39 70 22 00).

Si vous envisagez des travaux de ravalement, vous pouvez peut-être, selon vos ressources ou selon les loyers que vous pratiquez, prétendre à des aides. Pour étudier le financement de votre projet, contactez : l'association PACT Yvelines, en vous adressant à la Chargée d'opérations, Anaïs du PAYRAT, au 01.39.07.82.53, ou par mail à anais.dupayrat@pact78.org.

Pour les aspects architecturaux, vous pouvez solliciter, par téléphone, les conseils du CAUE des Yvelines, au 01 39 07 78 66, pour réaliser des travaux adaptés aux caractéristiques de votre bâtiment et vous assister dans le choix de procédés économes.

L'OPAH se termine en mai 2010, les travaux de ravalement ne pourront plus faire l'objet d'aides financières par la suite.

- rendez-vous
- expositions
- théâtre, danse
- cinéma
- musique
- tourisme
- l'évènement
- sorties culturelles
- zoom sur

VISITEZ LES YVELINES avec le Pass'Malin

L'association Route Nature en Yvelines qui regroupe 11 sites touristiques a pour vocation de valoriser le patrimoine naturel et culturel du département. Dans cet optique, elle propose aux familles des visites à des tarifs très intéressants, grâce à la carte PASS'MALIN téléchargeable gratuitement sur leur site Internet :

<http://www.route-nature.com/>.

A noter que le Parc aux Etoiles de Triel fait partie des 11 sites de l'association.

Alors si vous voulez découvrir ou redécouvrir ce site unique en son genre soyez MALIN, utilisez le PASS'

L'AGENDA D

JUILLET - AOUT 2009

rendez-vous

FEU D'ARTIFICE
Le feu d'artifice organisé par les villes de Triel, Verneuil et Vernouillet se déroule sur le port de la base de loisirs pour le plus grand plaisir de tous.
Mardi 14 juillet 23h
à la Base de Loisirs du Val de Seine



11^e FOULEE TRIELLOISE
Petits et grands coureurs se retrouvent tous les ans pour cette traditionnelle course.
Programme
10h : 5km et 10 km
9h40 : 2 km enfants
Dimanche 30 août
Renseignements :
www.foulee-triel.fr

SEPTEMBRE 2009

rendez-vous

FORUM DES ASSOCIATIONS
Le forum des Associations vous attend pour une journée de rencontres et de démonstrations en compagnie des associations Trielloises.
Samedi 5 septembre
COSEC de 10h à 18h



Les nocturnes bilan et saison à venir

Une saison s'achève et une nouvelle va voir le jour avec toujours la même ambition : proposer des soirées culturelles de qualité privilégiant deux sites propices à Triel : le Théâtre Octave Mirbeau et la salle Guy de Maupassant de l'Espace Senet. Nombre d'entre vous ont eu le plaisir de découvrir des artistes de talents avec notamment les musiciens de « Gaya Scienza » un quintet jazz de très grande facture ou bien encore le groupe « Be why » au répertoire funk. L'année qui vient de s'écouler a donc été l'occasion de découvrir de nombreux talents, dans des genres artistiques différents, et toujours gratuitement.

La saison 2009/2010 sera encore pleine de surprises et d'originalité. Les prochaines « Nocturnes » vous emporteront une fois de plus dans des univers très variés :

- de la **musique populaire brésilienne** le 2 octobre 2009,
- **Jean Henri Polaert**, auteur compositeur et chanteur triellois le 27 novembre 2009,
- une **soirée cabaret** organisée par l'atelier **jazz de l'Ecole Municipale de Musique** le 5 février 2010.
- « **Des mots en corps** », un hommage contemporain à Barbara, Prévert et Brel où se mêlent chanson, poésie et danse le 26 mars 2010

ES SORTIES

OCTOBRE 2009

rendez-vous

20 ANS DE BIBLIOTHEQUE

Une semaine anniversaire pour fêter 20 ans d'amour du livre.

Samedi 12 au 20 septembre

FETE DU FLAN

Son succès n'est plus à faire alors prenez date et rendez-vous pour deux jours de festivités.

Samedi 26 et 27 septembre



BIENVENUE AUX NOUVEAUX TRIELLOIS

La Municipalité invite tous les nouveaux Triellois à une matinée découverte de la Ville. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Service

Communication, avant le lundi 19 sept 2009.
Tél : 01 39 70 22 05 ou par mail : communication@triel.fr.

Attention, le nombre de places est limité.
Samedi 10 octobre, à l'Espace Senet

- et une carte blanche proposée aux élèves plein d'avenir du Conservatoire Régional de Rouen avec : piano, violon, alto et violoncelle, le 4 juin.

Alors ne manquez pas ces rendez-vous du vendredi soir et retrouvez les informations concernant ces Nocturnes dans la plaquette culturelle « Sortir à Triel » qui va paraître à la rentrée.

Bibliothèque 20 ans déjà !

A l'occasion de ses 20 ans, la bibliothèque s'associera à tous ses partenaires pour offrir aux Triellois une semaine festive, du 12 au 19 septembre. La bibliothèque et le parc Senet, parés de textes illustrés, serviront de décor aux lectures en espace, pique-nique littéraire, expositions, rallye-découverte, et autres chasses au trésor. Les réjouissances s'achèveront en musique sur une soirée « Jazz et gourmandises ».

Pour participer à la « Grande lessive », sorte d'exposition géante, n'hésitez pas à faire parvenir à la bibliothèque une composition, texte ou dessin, en utilisant la technique de votre choix (collage, calligraphie, manuscrit, imprimé). Le thème est libre, la date limite d'envoi est le jeudi 10 septembre. La forme est également libre, mais doit rester légère et ne pas dépasser le format A3 pour pouvoir être accrochée avec des pinces à linge.

L'ensemble du programme des festivités sera communiqué dans votre prochain Triel'Infos. Pour plus de renseignements : Tél. 01 39 70 20 91

SORTIE CULTURELLES

Rendez-vous

à partir de
début septembre
pour les nouvelles
sorties

Informations :
01 39 45 65 88

ZOOM sur

Bibliothèque Atelier alphabétisation

L'équipe de la bibliothèque souhaite mettre en place un atelier d'alphabétisation gratuit à compter du mois d'octobre prochain, tous les jeudis après-midi.

Si vous souhaitez y participer, faites-vous connaître à la bibliothèque sans plus attendre.

Pour animer cet atelier, la bibliothèque recherche également des personnes bénévoles compétentes.

Renseignements : 01 39 70 20 91

Rugby club de Triel : les juniors champions, un palmarès 2008-2009 époustouflant



Le Rugby Club de Triel clôture sa saison couronnée de succès, et ce n'est pas peu dire. L'équipe des moins de 15 ans se voit monter en catégorie B (équivalent de la pro D2) après avoir été sacrée championne d'Ile-de-France en catégorie C. Ce succès des jeunes n'est pas un hasard et il est sans doute boosté par la fougue de leurs aînés, les juniors. Le 7 juin dernier à Calais, ils ont arraché le titre de **Champion de France Nord Est** (IDF, Flandres, Franche Comte, Bourgogne, Alsace-Lorraine) contre Chaumont. La ville se réjouit de tant de victoires et cela ne fait que commencer car la relève est bien assurée avec les 140 joueurs qui évoluent à l'école de rugby. Ils se préparent à devenir les champions de demain avec, déjà, un nombre de victoires étonnant à leur actif. Bravo et rendez-vous à la rentrée pour suivre l'évolution de nos graines de champions.

UNSS Gymnastique : 6 collégiennes au Championnat de France

Troisième en championnat départemental, 1^{er} en championnat d'académie voici les deux très belles performances qui ont conduit Tatianna, Maslina, Audrey, Manon, Claire et Camille au championnat de France UNSS de Gymnastique emmenées par leur professeur Pascale Dumont.

Un bel exploit qui leur a valu la 21^e place à Bordeaux derrière des gymnastes chevronnées qui pour la plupart s'entraînent également en club en dehors de leur entraînement au collège. Avec seulement trois heures d'entraînement hebdomadaire, nos championnes sont arrivées dans la cour des grandes et ont tenu leur rang avec succès.

« C'était déjà un très bel exploit que d'être arrivés jusque là et nous avons vraiment passé un bon moment » se réjouit Pascale Dumont. De plus, il n'y a pas que sur les agrès que Triel s'est distingué puisque Julie Decarreux a obtenu son titre de juge national.

L'année se termine en beauté pour l'AS Gym et encore bravo.





Triel AC Football

2 « montées » en division supérieure !



Avec 9 équipes engagées dans le championnat des Yvelines dans les catégories 13, 15, 18 ans, Seniors et Vétérans, le Triel A.C. Football continue sa progression, voici les accessits de cette fin de championnat :

- Les seniors 2ème du championnat départemental 4D accèdent à la 3ème Division, notre équipe réserve termine meilleure 3ème. Sans oublier leur beau parcours en Coupe de France, à noter pour la première fois de l'histoire du Club nos seniors ont franchi avec succès les 4 premiers tours de la coupe de France 2008/2009.
- Les Vétérans terminent à la 1ère place du championnat 2D et évolueront la saison prochaine en 1ère division départementale.

Les 6 autres équipes ont défendu brillamment nos couleurs et assurent leur maintien dans leur catégorie respective. L' Ecole de Foot (labellisée par la F.F.F en 2006) est encore cette saison en augmentation avec ses 6 équipes Débutants, 4 poussins et 3 Benjamins. L'effectif ainsi que la qualité de nos jeunes laissent présager pour le football Triellois de bien belles années à venir.

Le 10ème tournoi des Etoiles s'est déroulé le dimanche 19 juin au stade Gaston de Chirac avec la participation de 20 écoles de football venues de l'Ile de France, au total 56 équipes engagées et plus de 500 enfants présents. Voici les 3 premières équipes par catégorie; à noter la belle performance de nos jeunes Triellois qui terminent sur le podium dans chaque catégorie:

- Débutants : Rueil Malmaison FC 1- Rueil-Malmaison FC 2 - Triel AC
- Poussins : Limay FC - Triel AC – Sartrouville FC
- Benjamins: Sartrouville FC - Limay FC - Triel AC

Renseignements au 01 39 27 70 98 ou sur <http://trielacfootball.fr>

Foulée trielloise

Dimanche 30 août 2009

Pour son 10ème anniversaire, la foulée ouvre le challenge de la Communauté d'agglomérations des 2 Rives de la Seine. Les coureurs (licenciés ou non) marquent des points en participant aux courses de nos 6 communes avec un bonus fidélité. Seront distingués tous les gagnants femmes et hommes de chaque catégorie et une superbe récompense est prévue pour les vainqueurs F et H du classement général. Cette initiative des organisateurs est soutenue par la Communauté d'agglomérations. Bel exemple d'entraide et d'échange de savoir-faire local qui va permettre de mieux communiquer.

11ème Foulée trielloise 10 km, dimanche 30 août 10 h ; départ du 5 km à 10h10 ; Poussins et benjamins (nés de 1996 à 1999) : 2 km à 9h40.

499 dossards disponibles, inscriptions par courrier et samedi après-midi à l'Espace R. BARRAT : 7 € (dont contribution assoc. de personnes autistes 78 et 95) ; Dimanche + 3 €. Retrait des dossards samedi après-midi et dimanche.

NB : joindre votre certificat médical.

Renseignements : www.foulee-triel.fr - Tel : 06 26 22 14 64



Travaux Rue Paul Doumer Renouvellement des branchements d'eau potable

VEOLIA Eau – SFDE, délégataire du service de l'eau pour la Commune de Triel, va poursuivre cet été son programme de renouvellement de l'intégralité des branchements pour l'eau potable rue Paul Doumer.

D'autre part, le Conseil Général envisage la réfection de la RD 190, dans la partie « centre ville » de Triel, rue Paul Doumer, pour l'été 2010. Les travaux sur réseaux doivent donc être réalisés préalablement.

Le démarrage des travaux est prévu du 6 juillet et pour une durée de 8 semaines. Le tronçon concerné va de la Mairie jusqu'à la rue de Seine (après la Poste). Les travaux seront réalisés en demi-chaussée, ce qui permettra de maintenir une circulation alternée durant cette période.

A titre d'information, le stationnement sera strictement interdit sur tout le tronçon, pour toute la durée des travaux. En revanche, la zone bleue sera neutralisée pendant la même période pour faciliter également les conditions de parking.



Point sur le prix de l'eau

La facture d'eau augmente à Triel et les habitants ne se l'expliquent pas. Nathalie Juban, Adjointe au Maire répond à ces interrogations...

Le prix de l'eau continue d'augmenter en 2009, quelles en sont les raisons ?

L'eau n'est pas une ressource inépuisable et le chiffre intolérable d'un milliard d'êtres humains qui n'ont pas accès à l'eau potable aujourd'hui a déclenché une prise de conscience collective de la problématique.



Les services relatifs à la distribution de l'eau ont pris un essor considérable, générant des frais tout aussi importants.

Les pouvoirs publics, bien conscients de la situation, mettent en place de véritables programmes pour la préservation de cette ressource vitale. Tout cela a un coût, forcément !

L'Europe a particulièrement pris conscience que la ressource s'épuise : les habitudes doivent radicalement changer à tous les niveaux, et tous les acteurs de l'eau doivent participer à l'augmentation du coût lié à la rareté et la nécessité de qualité... C'est le principe du « pollueur-payeur » adopté par les Agences de l'Eau en France : transposition des directives européennes en la matière.

A Triel comme ailleurs, la consommation en eau a baissé car chacun fait de plus en plus attention en raison de l'augmentation du prix de l'eau distribuée, et ce

depuis 2007. L'Agence de l'eau prélève sept redevances auprès des particuliers comme des industriels, adaptées aux situations pour une répartition plus équitable.

Parallèlement, les collectivités doivent appliquer la nouvelle réglementation concernant la suppression des branchements en plomb. Pour notre commune, cela représente un coût de près de 900 000 euros de travaux.

Beaucoup de collectivités ont « lissé » la répercussion financière sur plusieurs années, en commençant il y a déjà quelques années. La ville n'ayant pas voulu négocier en 2006 elle a perdu trois ans de « lissage », ce qui est considérable sur la répercussion du prix de l'eau.

Début 2009, nous avons limité significativement la répercussion financière au-

près des abonnés (particuliers et collectivité). Beaucoup d'avantages ont d'ailleurs été obtenus. En effet, notre délégataire a consenti un prix très compétitif pour le renouvellement des branchements, en comparaison avec les prix du marché. De plus, il **proposera, sans aucun frais, pour l'abonné qui le souhaite, le déplacement du compteur d'eau** lorsque celui-ci est à l'intérieur de l'habitation et **si cela est techniquement réalisable, la création d'un nouveau regard visible protégé contre le gel à l'occasion de ce déplacement en domaine public ou en limite de propriété**. Selon les possibilités, un nouveau compteur équipé d'un module compatible pour le radio-relevé pour les compteurs qui n'ont pas été renouvelés, et surtout, le remplacement de la canalisation jusqu'au compteur, même s'il reste à l'intérieur de l'habitation, peu importe le linéaire.

Mais alors, pourquoi la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 10 juin 2009 a-t-elle émis un avis défavorable à l'unanimité sur le rapport annuel 2008 du service de délégation en eau potable de la ville de Triel confié à VEOLIA EAU – SFDE, et que le Conseil Municipal a voté « contre » ce rapport ?

La négociation de l'avenant du contrat en eau potable a été finalisée en 2009 (effet au 1er avril). Cet avenant inclut le

renouvellement des branchements en plomb avec un lissage de la répercussion financière jusqu'à la fin du contrat en 2014, mais aussi l'équipement des branchements communaux de modules pour le radio relevé à la charge du délégataire, permettant la détection des fuites très rapidement, et également l'individualisation des compteurs des particuliers conformément à la réglementation.

Cela est à dissocier du rapport annuel du délégataire, qui concerne l'année 2008 et la gestion courante du service.

J'ai souhaité en tant qu'Adjointe aux réseaux « lancer » dès 2008 un audit sur notre délégation de service public pour l'eau potable. Une expertise patrimoniale et financière était indispensable au bout de 33 ans de délégation sans révision tarifaire depuis 1989, et sans que notre délégataire ne soit trop inquiet sur l'ensemble de ses prestations ! La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture a donc été missionnée pour cet audit dans le cadre de ses missions d'assistance auprès des Collectivités. Dans le même temps, elle nous a apporté une aide très efficace à la renégociation de notre contrat pour le problème des branchements en plomb, qu'il fallait résoudre très rapidement.

Pour en revenir au rapport annuel 2008, le délégataire nous l'a fait parvenir tardi-

vement (pour les données techniques), sans concertation préalable avec la collectivité d'une part. Et puis, il n'a pas mentionné l'audit en cours depuis juillet 2008, ni les dysfonctionnements constatés et mentionnés dans le rapport d'expertise de la DDEA.

La collectivité a demandé au délégataire de compléter et d'ajuster son rapport, et de mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires à l'amélioration du rendement (taux de fuites amélioré seulement de 0.3% de 2007 à 2008 et 0.1% de 2006 à 2007...). Un partenariat efficace est en tous les cas absolument indispensable.

Donc le prix de l'eau va continuer d'augmenter ?

Oui, puisque la population augmente avec un besoin accru en eau potable, et par conséquent la nécessité de développer le retraitement des eaux « usées », ce qui se traduit par l'augmentation des capacités des stations d'épuration entre autres!

Mais pour Triel et sa délégation du service en eau potable, grâce aux éléments révélés par l'expertise financière de la DDEA dans le cadre de l'audit, la Commune va pouvoir demander la révision de l'indice tarifaire du délégataire, non revu depuis 1989. ■

Carnet

Bienvenue à

14 avril - RENARD Jade Christine Marie Claire

Félicitations à

18 avril - KANAMMA Anthony et SAUVÉ Mélanie
02 mai - NORMAND Frédéric et CAUCHOIS Laurianne
16 mai - CLAVAREAU Jean et VALADON Elisabeth
23 mai - PEUBRIER Dominique et MORNÉ Colette

Dernière minute Carte Optile : remboursement

La Communauté d'Agglomération rembourse les frais de dossier de 12€ de la Carte Optile Scolaire pour tous les Triellois.

Comment ?

Vous pouvez retirer un dossier dès maintenant dans n'importe quel point SNCF ou RATP, vous le complétez en indiquant bien que vous êtes Triellois et vous le retournez au siège de CSO à Carrières sous Poissy qui déduira le montant des frais du prix de la cotisation annuelle.

Pour tout savoir sur la Carte Optile Scolaire vous pouvez consulter le site : www.optile.com

» AVERTISSEMENT :

Conformément à l'article 9-1 de la loi n°2002-276 dite « loi de proximité » repris à l'article L2121-27-1 du CGTC, les listes siégeant au Conseil Municipal et établies en Préfecture, ont le droit de s'exprimer dans le bulletin d'information municipal. Les textes ci-après sont donc des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil Municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE ENSEMBLE AUTREMENT

A quel piteux spectacle avons-nous assisté au Conseil Municipal de fin avril lorsque des membres de l'ancienne et de la nouvelle majorité se sont écharpés verbalement en pleine séance !! Est-ce cela que servir les Triellois ? Echanges d'injures et déni de démocratie contre l'opposition nous ont fait quitter la réunion. Nous ne cautionnons pas ces attitudes irrespectueuses d'où qu'elles viennent et n'acceptons pas que certains s'amuse à de la basse politique. Les triellois méritent mieux !

Pendant ce temps, les augmentations pleuvent ! Après les 12 % d'impôts en plus, l'eau et tous les services municipaux ou presque subissent le même sort à votre détriment. Nous nous y sommes opposés car une saine gestion de la ville peut et doit se faire au profit de ses habitants, pas le contraire. Nous regrettons et contestons ces choix et décisions faciles.

Pendant ce temps, les projets industriels de la plaine, une presque autoroute entre Triel et Achères, un nouveau quartier liant Triel et Chanteloup, les nuisances aériennes et un circuit de FI vont mettre à mal l'environnement Triellois. Est-ce vraiment ce que vous vouliez en venant vous installer au vert ?

vea@voila.fr

UNIS POUR TRIEL

Après la hausse de 10 % des impôts locaux, l'escalade des augmentations de tarifs :

Adhésion au Kiosque Info Service : + 6 %

Bibliothèque : + 14 %

Ateliers périscolaires : + 12 % à + 17 %,

Ecole de musique : + 20 %

Prix de l'eau potable : + 25 %

Voilà la « vraie » gestion financière de l'équipe majoritaire au « bénéfice » des triellois.

Quant au nouveau souffle de la municipalité, que constatons-nous ?

- Une communication déficiente ou hors-délais pour des manifestations portées par les services, souvent de qualité, comme les Nocturnes,
- Une absence réelle d'implication dans les grands événements, à l'exemple du 5ème anniversaire du jumelage avec l'Angleterre,
- Le report de la concertation de l'Etude de programmation urbaine et l'absence de décision sur les projets structurants,
- Le manque d'anticipation pour la reconstitution des équipes, suite aux mutations du personnel communal,
- La fermeture partielle et fréquente des services, entraînant une gêne pour la population,

Trop de ponctions et d'inaction, voilà le bilan que les triellois peuvent dresser ! Bonnes vacances, quand même !

Jean-Pierre HOULLEMARE, Evelyne PUECHAVY, Joseph MAMOU

Unispourtriel@hotmail.fr

CHANGEONS D'ERE

Sportif ?

Nous voulons **féliciter les sportifs triellois** qui ont su exceller cette année : **David Régy**, le double champion de France du 200 km marche à Château-Thierry et 100 km marche à Bar-le-Duc. Ce triellois de l'Entente Athlétique Cergy-Pontoise de 40 ans mérite une standing ovation comme les **champions Juniors de Rugby** qui ont gagné avec panache à Calais (7 juin). Mention spéciale : **Haoua Kessely** qui a survolé les épreuves athlétiques en vue de la préparation des Championnats de France et d'Europe.

En fait, quel est le **projet sportif de la Majorité actuelle** ? Depuis 2005 aucun projet structurel est prévu pour le sport... l'extension du COSEC est dans les oubliettes ; le projet de P. Cardo de construire un ensemble sportif dans la Plaine ne convient pas de tout à Mancel. Le groupe Changeons d'ère se positionnera quand le dossier (études urbaines, projet Européen, et l'étude de la Cité de la Science sur le projet Parc aux Etoiles) sera transparent.

Rodrigo Acosta-Garcia

triellois@free.fr



*Épicure... un art de vivre... une philosophie...
 Musée d'histoire... épique...
 Spécialité des plats...*

Epicure...
 137 rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine
 Tél : 01.39.27.67.20

TAXIS Triel-sur-Seine

TOUTES DISTANCES 7J/7
 AÉROPORTS - GARES
 HOPITAUX



06 61 979 979

Besoin d'un service à domicile ?



Atout à domicile
 Le service de confiance pour vos travaux à domicile

Ménage - Garde d'enfants
 Jardinage - Bricolage



226, rue Paul Doumer
 78510 Triel-sur-Seine
 www.atoutadomicile.fr

01 39 70 33 16

TAXI GILLES

Triel-sur-Seine

Toutes distances
 7J/7 - CB
 Aéroports
 Gares
 Hôpitaux



06 08 97 67 86
 14, rue de la Chapelle
 78510 TRIEL-SUR-SEINE

srbg

Partenaire de vos projets.

SRBG conçoit et réalise pour ses clients publics et privés des travaux de voirie, de réseaux divers, d'assainissement, de génie civil et d'adduction d'eau potable.

Siège social : Cité du Grand Cormier - BP 20878 - 78108 Saint-Germain-en-Laye cedex - Tél. 01 34 95 03 03 - Fax 01 34 93 09 05
Agence Hauts-de-Seine : 215 avenue Jules Quentin - 92000 Nanterre - Tél. : 01 42 42 75 95 - Fax. : 01 47 82 77 44
<http://www.srbg.fr>

ECO-TRI Zone Eco-pôle - Chemin des Graviers
 78510 TRIEL-SUR-SEINE

TRIEL SUR SEINE
 01 39 74 60 44



PICHETA

DECHETS ACCEPTES

Amiante-ciment
 Tuiles - Plâtres
 Gravais - Déchets Bétons
 Plâtres
 Débris de chantiers
 Végétaux verts
 Bois fins
 Parois
 P.V.C
 Polystyrène
 Escorces...

MATERIAUX EN VENTE

Graie
 Tout venant
 Sable / Sablon
 Gravier
 Terre Végétale
 Coque
 Béton Concassé
 Travers à froid
 Escorces...

ECO-TRI DE TRIEL À VOTRE SERVICE :

RECEPTION DECHETS DE CONSTRUCTION ET D'ESPACES VERTS
 NEGOCE DE MATERIAUX
 RECEPTION AMIANTE-CIMENT

